

Concevoir un logement confortable

Article 1 : Source : Article de journal, *Le Parisien* publié le 01/02/2013.

Cinq millions de Français au moins sont «fragilisés» par la crise du logement en France. C'est l'un des chiffres marquants donné par la Fondation Abbé-Pierre dans son 18^e rapport sur la question. Pour la Fondation, la situation continue de s'aggraver.

D'après le rapport, 685 000 personnes sont dépourvues de logement personnel (dont 133 000 sans domicile fixe), 3,6 millions sont «non ou mal logées» et plus de 5 millions sont donc dans une situation de fragilité.

Les indicateurs d'une dégradation de la situation se multiplient : le nombre de loyers impayés est en augmentation, jamais autant de personnes n'ont été expulsées (113 000 en 2011) et jamais autant de personnes (6 millions) n'ont bénéficié d'une aide au logement. Les foyers doivent faire face à «toujours plus de renoncements, avec une gymnastique budgétaire qui ne tient plus», souligne Christophe Robert, délégué général adjoint de la Fondation.

La Fondation souligne également que le nombre d'appels au 115 est en hausse, y compris dans des zones rurales jusque-là épargnées. Elle souligne aussi que les logements inconfortables ou surpeuplés ne sont pas l'apanage de grandes villes chères comme Paris, mais aussi des grandes villes à prix bas avec 4 foyers sur 10 concernés.

Enfin, l'explosion du nombre de familles monoparentales (1,7 millions de foyers dans ce cas) est mal gérée par les politiques publiques. La Fondation cite l'exemple de Perrine, 30 ans, qui vit dans un logement social avec ses trois enfants en garde alternée. Dans le calcul des aides au logement, ses enfants sont pris en compte pour son ex-conjoint et elle ne reçoit que 72€. Impossible pour elle de garder son 4 pièces à 770€ pour un salaire de 1138€.

La Fondation salue toutefois l'encadrement des loyers à la relocation, le passage de 20 à 25% de logements sociaux par commune, ainsi que la cession de terrains publics pour en construire. Elle réclame une vraie «cohérence» de la politique du logement, pour que les plus modestes ne se retrouvent pas à la rue, contraints alors de faire appel à l'hébergement d'urgence, déjà totalement engorgé.



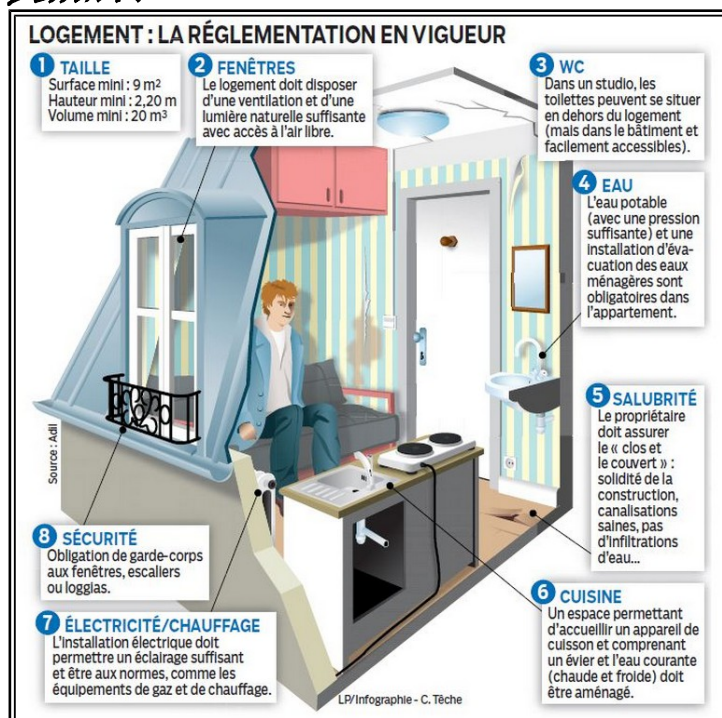
Source : Serge Letchymi, député de la Martinique

Tableau 1 : Parc de résidences principales, secondaires et des logements vacants en habitat collectif ou individuel

	En milliers, au 1er janvier en France métropolitaine										
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résidences principales	24 760	25 096	25 420	25 743	26 047	26 353	26 616	26 866	27 155	27 414	27 680
Individuel	13 896	14 104	14 305	14 501	14 685	14 882	15 057	15 215	15 394	15 557	15 725
Collectif	10 864	10 992	11 116	11 242	11 361	11 471	11 559	11 652	11 761	11 857	11 955
Logements vacants	1 954	1 931	1 926	1 920	1 949	2 014	2 104	2 208	2 263	2 309	2 359
Individuel	883	881	888	895	917	952	995	1 044	1 067	1 087	1 109
Collectif	1 071	1 049	1 038	1 026	1 032	1 062	1 109	1 164	1 196	1 222	1 249
Résidences secondaires	2 946	2 968	2 993	3 023	3 064	3 082	3 099	3 099	3 121	3 138	3 153
Individuel	1 805	1 822	1 840	1 861	1 887	1 885	1 875	1 853	1 845	1 833	1 819
Collectif	1 141	1 146	1 153	1 162	1 177	1 197	1 224	1 246	1 277	1 306	1 334
Total	29 660	29 994	30 339	30 687	31 060	31 449	31 819	32 174	32 539	32 862	33 192

Source : Insee et SOeS, estimation annuelle du parc de logements.

Dessin 1 :



Article 2 :

Source : Article de journal, *leudiant.fr*

Trouver un appartement sympa et bon marché : un véritable défi pour des étudiants aux budgets serrés !

La ville du Havre expérimente le concept très tendance des "conteneurs". Initié à Amsterdam en 2006 déjà décliné en Allemagne, en Australie et au Canada. Situés dans les quartiers sud du Havre, à proximité d'un campus universitaire, ces conteneurs, d'une surface habitable de 25 m² sont donc empilés sur 3 niveaux pour former des immeubles. Depuis la rentrée 2010, les étudiants occupent cette "Cité A Docks" de 100 logements sur un espace de 1000 m² d'espaces verts.

Ces logements d'un nouveau genre, avec balcon ou terrasse, sont composés d'une salle de bains, d'une kitchenette, d'un espace de travail et de repos et d'un autre pour le repas. Ils se louent équipés et meublés pour un loyer de 329 € charges comprises, comprenant l'électricité, l'eau et le wi-fi. Avec la possibilité d'obtenir une aide au logement. Et les 20 logements du rez-de-chaussée sont accessibles aux étudiants à mobilité réduite.

Le coût de la centaine de ces conteneurs aménagés est estimé à 4,8 millions d'euros dont un million apporté par l'état, dans le cadre du plan de relance. La ville, offre le terrain.

Étant donné le nombre de villes en manque de logements étudiants, le concept économique et rapide à poser du conteneur aménagé a sans aucun doute de beaux jours devant lui.

